

# Saint-Julien-l'Ars, village des Justes de France

Le nom du passeur Louis-Joseph Bernard vient d'être inscrit sur une plaque honorifique installée sur le mur d'enceinte du cimetière de la commune. Un nouvel hommage pour son action.

Louis-Joseph Bernard a été reconnu Juste parmi les Nations par l'Institut Yad Washem le 14 novembre 2012 grâce aux recherches de Valérie, fille de Simone Guez-Furmansky, l'une des enfants juives sauvées par le passeur. Le titre de Juste est décerné au nom de l'État d'Israël aux personnes qui ont sauvé des juifs durant la Seconde Guerre mondiale. En 2013, lors de la remise de médaille posthume, le maire de Saint-Julien-l'Ars, Jean-Hubert Brachet, avait fait la promesse d'apposer une « plaque honorifique ».

**« Ils ont sauvé la dignité humaine »**

Le 9 mai dernier, il a invité Simone Guez-Fumansky et Charley Daïan, président de l'association France Israël Limousin, à dévoiler la plaque posée sur le mur d'enceinte du cimetière au-dessus de la tombe de Louis-Joseph Bernard.



Simone Guez-Furmansky et Charley Daïan ont dévoilé la plaque promise par Jean-Hubert Brachet à la mémoire du Juste, Louis-Joseph Bernard.

Jean-Hubert Brachet a rappelé le parcours de ce « Juste », « taiseux, modeste, célibataire, gentil, facteur sur Jardres. Né en 1898, mort en 1969, il habitait au 4, rue du Parc à Saint-Julien-l'Ars avec ses parents ». Affecté au 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie en

1917, il a été porté disparu puis considéré comme mort et enfin retrouvé prisonnier en Westphalie, puis il est parti en Palestine jusqu'à sa démobilisation en 1920.

Il a ramené de son périple un coffret de Jérusalem, loin

d'imaginer, qu'en 2012, son nom figurerait parmi les 24.000 Justes sur le mémorial de Jérusalem parce que, d'octobre 1941 à février 1942, il a fait passer toute une famille juive : Simone avait alors 16 ans, ses frères et sœurs 11

mois, 8 ans et 12 ans, et leurs parents. En 1944, il a été arrêté, battu, torturé.

« En janvier 2007, la France a rendu un vibrant hommage aux Justes parmi les Nations, a rappelé M. Daïan. Ces héros ordinaires ont enfin été reconnus. Par leurs actes, les Justes n'ont pas seulement sauvé des innocents, ils ont sauvé la dignité humaine et surtout l'honneur de la France. La mémoire est un outil indispensable à l'homme pour se construire dans le futur. On ne construit rien sur l'oubli et sur le mensonge. En dédiant ce lieu à la mémoire des Justes de votre commune, vous avez voulu montrer la profonde volonté de créer un lieu de recueillement, une source d'exemple et d'espérance dans la vie. Merci pour votre engagement à cette noble cause. »

A la suite de la cérémonie, autour d'un verre du souvenir, chacun a pu découvrir l'exposition préparée par l'AIPH sur le héros du jour, visible à la mairie.